19 Juin 1790
FRC1. 7764-2
Case
FRC
16380

DISCOURS

PRONONCÉ

A LA BARRE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. DE CLOOTS, DU VAL-DE-GRACE,
Orateur du Comité des Etrangers,

à la Séance du 19 *Juin* 1790.

Imprimé par ordre de l'Assemblée Nationale.

MESSIEURS,

LE faisceau imposant de tous les Drapeaux de l'Empire Français qui vont se déployer le 14 Juillet dans le Champ de Mars, dans ces mêmes lieux où Julien foula tous les préjugés, où Charlemagne s'environna de toutes les vertus, cette solemnité civique ne sera pas seulement la fête des Français, mais encore la fête du Genre-humain. La trompette qui sonna la résurrection d'un grand Peuple, a retenti aux quatre coins du monde, & les chants d'alégresse d'un chœur de 25,000,000 d'hommes libres, ont réveillé des Peuples ensevelis dans un long esclavage. La sagesse de vos Décrets, Messieurs, l'union des Enfans de la France, ce tableau ravissant donne des soucis amers aux Despotes, & de justes espérances aux Nations asservies.

THE NEWBERRY
LIBRARY

A nous aussi il est venu une grande pensée, & oserions-nous dire qu'elle fera le complément de la grande journée nationale ! Un nombre d'Etrangers de toutes les contrées de la Terre demandent à se ranger au milieu du Champ de Mars ; & le bonnet de la liberté, qu'ils éleveront avec transport, sera le gage de la délivrance prochaine de leurs malheureux Concitoyens. Les Triomphateurs de Rome se plaisoient à traîner les Peuples vaincus liés à leurs chars ; & vous, Messieurs, par le plus honorable des contrastes, vous verrez dans votre cortége des hommes libres dont la Patrie est dans les fers, dont la Patrie sera libre un jour par l'influence de votre courage inébranlable, & de vos Loix philosophiques. Nos vœux & nos hommages seront des liens qui nous attacheront à vos chars de triomphe.

Jamais Ambassade ne fut plus sacrée ; nos Lettres de créance ne sont pas tracées sur le parchemin, mais notre mission est gravée en chiffres ineffaçables dans le cœur de tous les hommes ; &, grace aux Auteurs de la DÉCLARATION DES DROITS, ces chiffres ne seront plus inintelligibles aux Tyrans.

Vous avez reconnu authentiquement, Messieurs, que la Souveraineté réside dans le Peuple : or le Peuple est par-tout sous le joug de Dictateurs qui se disent Souverains, en dépit de vos principes. On usurpe la Dictature, mais la Souveraineté est inviolable, & les Ambassadeurs des Tyrans ne pourroient honorer votre Fête auguste, comme la plupart d'entre nous dont la mission est avouée tacitement par nos Compatriotes, par des Souverains opprimés.

Quelle leçon pour les Deſpotes ! quelle conſolation pour les Peuples infortunés, quand nous leur apprendrons que la première Nation de l'Europe, en raſſemblant ſes bannières, nous a donné le ſignal du bonheur de la France & des deux Mondes !

Nous attendrons, Meſſieurs, dans un reſpectueux ſilence, le réſultat de vos délibérations ſur la pétition que nous dicte l'enthouſiaſme de la liberté univerſelle.

Ce Diſcours, prononcé par M. Cloots, du Val-de-Grâce, Pruſſien, eſt ſigné de trente-cinq Commiſſaires de MM. du Comité des Etrangers de toutes les Nations.

Réponse de M. le Préſident aux Députations des différens Pays Etrangers.

» MESSIEURS,

Vous venez prouver aujourd'hui à l'Univers entier que les progrès que fait une Nation dans la philoſophie, & dans la connoiſſance des Droits de l'Homme, appartiennent également à toutes les autres Nations. Il eſt dans les faſtes du monde, des époques qui influent ſur le bonheur ou le malheur de toutes les parties du globe; & la France oſe aujourd'hui ſe flatter que l'exemple qu'elle vient de donner, ſera ſuivi par les Peuples qui, ſachant apprécier la liberté, apprendront aux Monarques que leur véritable grandeur conſiſte à commander à des hommes libres, & à faire exécuter les loix; & qu'ils ne peuvent-être heureux qu'en faiſant le

124

bonheur de ceux qui les ont choisis pour les gouverner.

Oui, Messieurs, la France s'honorera en vous admettant à la Fête civique dont l'Assemblée Nationale vient d'ordonner les préparatifs ; mais, pour prix de ce bienfait, elle se croit en droit d'exiger de vous un témoignage éclatant de reconnoissance.

Après l'auguste cérémonie, retournez dans les lieux qui vous ont vu naître ; dites à vos Monarques, dites à vos Administrateurs, quelques noms qu'ils puissent porter, que s'ils sont jaloux de faire passer leur mémoire à la postérité la plus reculée, dites-leur qu'ils n'ont qu'à suivre l'exemple de LOUIS XVI, le Restaurateur de la liberté Françoise.

L'Assemblée Nationale vous invite d'assister à sa Séance. »

A PARIS DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.